



Formulaire de demande de reproduction et de recherches

Nom :

Prénom :

N° de lecteur :

N° de téléphone :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Détail de la demande

COTE DOCUMENT	DESCRIPTION

Détail de la demande

	FORMAT	TARIF (vue)	NOMBRE	PRIX TOTAL
Photocopies				
Noir et blanc ou couleur, recto-verso	A4	0,15 €		
Noir et blanc ou couleur, recto-verso	A3	0,30 €		
Reproduction par numérisation				
Avec scanner	Du A4 au A2	0,15 €		
Avec appareil photo numérique	Au-delà du A2, plaque de verres, de diapositives ou négatifs	Sur devis en fonction de la faisabilité technique		
Documents audio-visuels (vidéos, enregistrements sonores)				
Par unité archivistique à numériser (1 témoignage/1 film). Aucune sélection d'extrait ne sera réalisée.		15,00 €		
Mise à disposition des données déjà numérisées		Gratuit		
Recherches fiscales				
<i>Recherche cadastrale SANS recherche de concordance</i>				
une parcelle		5,00 €		
2 à 5 parcelles		10,00 €		
plus de 5 parcelles		20,00 €		
<i>Recherche cadastrale AVEC recherche de concordance</i>				
une parcelle		7,00 €		
2 à 5 parcelles		12,00 €		
plus de 5 parcelles		22,00 €		
<i>Recherche portant sur les actes de l'enregistrement</i>				
1 acte		10,00 €		

Recherche portant sur des documents hypothécaires				
sur 1 compte		5,00 €		
d'une publication d'acte		15,00 €		
état descriptif de division ou modification ou règlement de copropriété		20,00 €		
Envoi				
Envoi par mail des demandes de reproduction uniquement		Gratuit		
Tirage papier à récupérer dans le service	A4	0,15 €		
Tirage papier à récupérer dans le service	A3	0,30 €		
Envoi postal		5,00 €		
			TOTAL	

Tous les prix s'entendent en euro et TTC

Réutilisation des reproductions

La réutilisation des informations publiques détenues par les Archives départementales du Tarn est gratuite : licence ouverte Etalab adoptée par délibération du Conseil départemental le 15 février 2022.

Dans ses publications, produits et services, le réutilisateur des reproductions est néanmoins tenu d'indiquer la source de l'information sous la forme : « **Département du Tarn, Archives départementales, cote du document** ». Ces règles ne s'appliquent pas nécessairement aux documents soumis au droit de la propriété intellectuelle, ni aux archives privées, dont l'entrée aux Archives départementales peut être assortie de conditions particulières en matière d'accès, de reproduction et de réutilisation.

Date de la demande :

Signature :

Cadre réservé aux Archives départementales du Tarn

Mode de réception du formulaire :

Date de réception du formulaire :

Date de transmission au service concerné :

Date d'envoi de la facture :